

(1)

(N<sup>o</sup> 177.)

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 MAI 1863.

---

Crédit de 300,000 francs pour les dépenses de la révision des évaluations cadastrales (1).

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. MULLER.

---

MESSIEURS,

L'exposé des motifs du projet de loi soumis à la Chambre des Représentants, dans la séance du 28 avril dernier, justifie suffisamment la nécessité du crédit que sollicite le Gouvernement.

Aussi ce projet n'a-t-il donné lieu à aucune objection dans les sections, ni au sein de la section centrale, qui, à l'unanimité de ses membres, vous en propose l'adoption.

*Le Rapporteur,*

C. MULLER.

*Le Président,*

E. VANDENPEEREBOOM.

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 150.

(2) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEEREBOOM, était composée de MM. FRISON, VANHUMBEËCK, MULLER, DE LEXHY, MOUTON et DE MACAR.

---